

PRÉVENTION DES ACTES SUICIDAIRES

Notre colère est grande, la DGFIP ne peut plus nier l'effet dévastateur de sa politique. Nous voulons des changements et actes forts !

14 suicides, 8 tentatives en 6 mois à la DGFIP.

Face à la gravité de la situation, et alors que nous demandons une FSR extraordinaire (ex-CHSCT) depuis des mois, que nous a-t-on proposé ? Une réunion technique avec comme seul support une courte note de l'OMS sur les données statistiques épidémiologiques nationales. C'est un mépris scandaleux tant pour la mémoire de nos collègues décédés, que pour celles et ceux ayant tenté à leur vie, leurs proches et pour l'ensemble des collectifs d'agent.es.

L'ordre du jour initial de la réunion ne comportait que deux interventions, d'un psychiatre (Docteur François Ducrocq, référent national adjoint CUMP-CHU de Lille) et de la médecin du travail coordinatrice (Docteur Lemaitre-Priéto). Autant dire que, sans que nous remettions en cause la qualité de leurs expertises, l'administration tentait une fois de plus de botter en touche, voire de continuer à se soustraire à son obligation d'employeur de déterminer le lien éventuel entre travail et acte suicidaire et, que le travail soit le facteur principal ou non, supprimer ce facteur de risque ou déclencheur, à partir du moment où ce lien est réel. L'administration a une obligation de résultat.

Il aura fallu l'emballement médiatique pour qu'en urgence la directrice générale, Mme Verdier, accompagnée du directeur général adjoint, M. Robert, décident subitement d'être présents (Mme Verdier quittant la réunion après son intervention en ouverture).

La directrice générale a rappelé les annonces faites lors du CSAR de l'avant-veille : une enquête sera systématiquement proposée aux FS locales, sans possibilité de veto par les président-es de ces FS pour chaque suicide ou tentative, même commis hors du lieu de travail. Elle adressera une note au réseau en ce sens dès cette semaine (après avoir déjà envoyé l'information suite au CSAR). Un CSAR y sera consacré sans trop tarder et des formations sur la prévention seront organisées. Dont acte, mais ce ne sera pas suffisant !

La directrice générale s'est également engagée à partager certaines des interpellations des syndicats aux politiques « au-dessus d'elle », dont la fin des suppressions d'emplois.

L'affolement et l'improvisation de l'administration étaient perceptibles puisque, alors que nous (la CGT Finances publique) décidions de quitter cette réunion bidon, Mme Seguy (directrice des ressources humaines) nous annonçait au débotté que des mesures nous seraient proposées à la suite des interventions des médecins. Première nouvelle puisque la convocation n'en faisait pas état ! **Nous avons donc, en toute responsabilité, décidé de patienter, pour les découvrir...**

Le Dr Ducrocq, disant qu'il avait compris être hors sujet au regard de nos attentes et se demandant s'il devait rester, a résumé son intervention. A noter que, pour un suicide, 20 personnes commettaient une tentative (soit environ 250 à la DGFIP depuis le début de l'année, donc plus d'un par jour et environ 2 par département). Sur 10 tentatives, 4 personnes récidivent.

Quant à la partie sur les dispositifs à mettre en place abordés en fin de journée, nous n'avons pas été déçus : lecture de documents projetés sur un écran, difficilement lisibles, aucun document remis sur table, et bien sûr encore moins envoyé en amont de la réunion. Est-ce vraiment une façon de travailler, qui plus est sur un sujet aussi grave ? Est-ce un dialogue social de qualité ? Ils viennent de nous être envoyés, reste à les travailler... posément et sérieusement. Nous les avons évidemment adressés à nos sections, et nous allons revenir le plus rapidement possible vers vous pour vous en livrer une analyse.

Une réunion a tout de même été programmée à la rentrée (groupe de travail ou FS de réseau) pour avoir le temps de prendre connaissance des documents et poser (rappeler) nos revendications. Une instance du dialogue social institutionnel suivra rapidement. L'administration dit ne pas écarter la question des conditions de travail et d'organisation dans les services. Nous verrons !

La CGT Finances publiques exige encore et toujours une FSR extraordinaire en préalable à la tenue d'un CSAR sur le sujet. Nous exigeons une vraie possibilité d'enquête systématique pour chaque cas, que le travail soit le seul lien ou qu'ils soient multiples, que l'acte ait eu lieu sur ou hors du lieu de travail, et ce pour tous les cas de cette année 2025 et pour l'avenir.

Pour la CGT finances publiques, éviter que des collègues ne passent à l'acte, et plus globalement éviter cette montée des risques psycho-sociaux, ne pourra se passer, au-delà de la prévention « psychologique », d'un changement de braquet en matière de politique appliquée à la DGFIP.

Il faut arrêter ces restructurations permanentes, les suppressions d'emplois, les pressions statistiques, l'industrialisation des tâches de travail, l'arbitraire dans les carrières et la mobilité, retrouver de l'humain dans le travail, changer la nature de l'encadrement, etc, etc...



**STOP
AU SABORDAGE
DE LA DGFIP**